

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 23 FEVRIER 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 49

Votants : 71 (dont 22 procurations)

N° 29 B/

OBJET :

DISPOSITIF DE
RECONQUETE DES
CENTRES BOURGS

-
COMMUNE DE
SAINT NICOLAS
DES BIEFS –
ATTRIBUTION
DÉFINITIVE AU
TITRE DU
DISPOSITIF

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 27 février 2023

Publiée ou notifiée
le : 27 février 2023

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE (sauf pour la délibération n°42), François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Michel GUICHERD, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Thierry WIRTH, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Jean-Louis LONG, Marie-José MORIER, Brice MOLLIER, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Dominique BARRAUD, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Pauline TIROT, Henri SARRE (à partir de la délibération n°9 A/), Corinne IBARRA, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Michel MARIEN à Patrick SEROR, Vice-Président.

Mmes et MM. Michel LAURENT à Elisabeth BARGE, Ariane MILET à François SENNEPIN, Christine MAGNAUD à Joseph KUCHNA, Franck GONZALES à Pierre BONNET, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Bertrand BAYLAUCQ à Marie-José MORIER, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, Marie CHATELAIS à Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Jean-Marc BOUREL à Michèle CHARASSE, Jean-Pierre RAYMOND à Jean-François CHAUFFRIAS, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Christine BOUARD à Bernard AGUIAR, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Jean ALMAZAN à Christiane LEPRAT, Anne-Sophie RAVACHE à Bernard KAJDAN, Valérie LASSALLE à Yves-Jean BIGNON, Patrick BLETHON à Linda PELISSIER, Henri SARRE à Frédéric AGUILERA (jusqu'à la délibération n°8), Alexis BOUTRY à Pauline TIROT, Sylvie DUBREUIL à Corinne IBARRA, Conseillers Communautaires.

Absents excusés :

Mme et MM. François SZYPULA, Françoise DUBESSAY, Thierry LAPLACE, François HUGUET, Alexandre GIRAUD, Séverine THOMAS-MOLLON.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de territoire de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté « AGIR 2035 » et notamment son pilier lié à la reconquête des centres bourgs et des centres villes,

Vu la Délibération du Conseil départemental en date du 11 avril 2019, portant création du dispositif « Reconquête des centres villes et centres bourgs » et mise en œuvre du dispositif « Cœur de Ville »,

Vu la Délibération n°38 du Conseil Communautaire de Vichy Communauté du 30 septembre 2021 mettant en œuvre le dispositif intercommunal de reconquête des centres bourgs et des centres villes,

Vu la Délibération n°3B du Conseil Communautaire de Vichy Communauté du 2 décembre 2021 relative au pacte fiscal et financier de solidarité,

Vu la Délibération n°37C du Conseil Communautaire de Vichy Communauté du 29 septembre 2022 approuvant le plan des actions du contrat de reconquête pour la commune de Saint Nicolas des Biefs pour la période 2022-2026, et définissant les modalités de partenariat entre la commune et Vichy Communauté,

Considérant que la commune doit déposer une demande pour chaque action inscrite dans le contrat de reconquête pour obtenir l'attribution définitive de la subvention,

Considérant la demande de la commune de Saint Nicolas des Biefs sollicitant l'accord définitif pour une action inscrite au contrat de reconquête des centres villes et des centres-bourgs,

Propose au Conseil Communautaire :

- D'attribuer définitivement pour l'action « Travaux de réfection de la toiture de l'église » le montant de 7 500 € de subvention à la commune de Saint Nicolas des Biefs au titre du dispositif de reconquête des centres bourgs et des centres villes,
- De notifier l'attribution définitive de la subvention pour cette action à la commune de Saint Nicolas des Biefs,

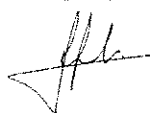
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'adopter ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 23 février 2023.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Signé numériquement par
FREDERIC AGUILERA
DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002
433998903, CN=Certinomis - Easy
CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : lundi 27 février 2023
11:39:02

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 29 B/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 FEVRIER

Objet de l'acte : 2023 - DISPOSITIF DE RECONQUETE DES CENTRES BOURGS -
COMMUNE DE SAINT NICOLAS DES BIEFS - ATTRIBUTION DEFINITIVE
AU TITRE DU DISPOSITIF

.....
Date de décision: 23/02/2023

Date de réception de l'accusé 27/02/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 23FEV2023_29B

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230223-23FEV2023_29B-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .8

Finances locales

Fonds de concours

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 29 B.pdf (99_DE-003-200071363-20230223-23FEV2023_29B-DE-1-
1_1.pdf)